

REFECTION COUVERTURE BILLARD CLUB

- Appel d'offre public : Marché < 90k€
- Date de parution : 24/08/2018
- Date de clôture : 14/09/2018

-
- Localisation : **09 - Ariège (Occitanie)**
 - **AAPC**
 - **travaux**
 - Procédure : **adaptée**
-
- Secteur d'activité : **Travaux de construction, BTP**

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR

MAIRIE DE FOIX

TEXTE LÉGAL DE L'APPEL D'OFFRE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de FOIX représentée par son Maire M. Norbert MELER, Hôtel de Ville - 45 Cours Gabriel Fauré - BP 40068 - 09008 FOIX CEDEX, tél. 05.61.05.42.10, Fax 05.61.05.42.19.

Objet du marché : Réfection de la couverture du Billard Club.

Lieu d'exécution : Commune de FOIX (09000).

Nombre et consistance des lots : Marché global.

Durée du marché : Quatre (4) semaines.

Procédure de passation : Marché en procédure adaptée - Article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Modalités d'attribution : Marché conclu soit avec prestataire unique, soit avec prestataires groupés conjoints ou solidaires. Les variantes ne sont pas autorisées.

Documents et justificatifs à produire par le candidat : Art 48 et suivants du décret n°2016-360.

Délai de validité des offres : 120 jours a/c de la date limite de réception des offres.

Obtention du dossier de consultation : DCE à télécharger gratuitement sur le site www.achatpublic.com.

Critères de sélection : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

Valeur technique de l'offre : 60 % - Prix des prestations : 40 %.

Date limite : 14 septembre 2018 à 16 heures.

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 21 août 2018.

Renseignements divers : La visite du site est OBLIGATOIRE et est programmée le 6 septembre 2018 à 11 heures. Brigitte BACH, Architecte de la Ville, tél. 05.61.05.42.10, Fax. 05.61.05.42.19.

Mail : bbach@mairie-foix.fr.

Philippe PONS, Service Bâtiment, tél. 06.32.64.54.81.

Recours : Instance chargée des recours, Tribunal Administratif de TOULOUSE, 68, rue Raymond-IV, 31068 TOULOUSE, tél. 05.62/73.57.57, fax. 05.62.73.57.40.

Détails d'introduction des recours : Deux mois à compter de la notification de la décision de rejet.